

## MISE À JOUR LÉGISLATION UE

JANVIER 2016



### INFORMATION

#### **Présence de plomb dans les batteries de véhicules**

La Commission européenne va examiner l'exemption illimitée dans le temps, prévue par la directive sur les véhicules hors d'usage, laquelle permet actuellement l'utilisation du plomb dans les batteries de véhicules. Cet examen est motivé par les progrès technologiques qui permettront bientôt d'avoir des batteries sans plomb. La Commission prévoit également de revoir les exemptions limitées dans le temps pour les autres usages du plomb dans les véhicules, ainsi que les exemptions pour l'utilisation d'aluminium avec une teneur en plomb jusqu'à 0,4 % en poids et d'alliage de cuivre avec une teneur en plomb jusqu'à 4 % en poids. En théorie, tout changement résultant de cette discussion ne devrait pas avoir d'impact sur les véhicules historiques, étant donné que l'exemption générale prévue au considérant 10 de la directive stipule que :

*Les véhicules d'époque, c'est-à-dire les véhicules historiques ou les véhicules à valeur de collection ou destinés aux musées, qui sont conservés de manière sensée et compatible avec la protection de l'environnement, soit en état de marche, soit démontés en pièces, n'entrent pas dans le cadre de la définition des déchets au sens de la directive 75/442/CEE et ne sont donc pas concernés par la présente directive.*

Toutefois, la FIVA continuera de surveiller ce débat politique.

#### **Essais de contrôle des émissions de véhicules**

En janvier, la Commission européenne a proposé une surveillance accrue dans l'UE des émissions de véhicules. Les changements proposés auraient un système du type 'homologation' pour résultat, avec un réseau d'autorités nationales, financièrement indépendantes de l'industrie automobile, dans le but de tester la conformité des émissions. Les propositions incluent également une surveillance accrue du marché, afin de permettre la mise en place d'un système similaire à celui des États-Unis. L'initiative était envisagée avant l'annonce du scandale des émissions VW, mais les révélations ont eu pour effet de souligner l'urgence du changement nécessaire. La structure de tests actuelle est régie par une directive, alors que la nouvelle approche proposée verrait de nouvelles règles imposées sous forme de règlement, ce qui signifie que les États-membres auront beaucoup moins de flexibilité en termes de mise en œuvre. Par ailleurs, le système actuel ne permet pas de surveillance post-homologation des voitures en circulation et la Commission souhaite également des essais routiers « ordinaires » des voitures déjà sur le marché. Afin de mettre le système en œuvre, la Commission propose la possibilité de s'octroyer le pouvoir de suspendre les autorités d'homologation et les services techniques étant en défaut, d'avoir le pouvoir de lancer des rappels de véhicules non-conformes

et d'avoir le pouvoir d'infliger une amende aux entreprises, avec un maximum de 30.000 € par véhicule non-conforme.

### **La qualité de l'air à Londres empire**

Les tests ont montré que la qualité de l'air dans certains quartiers de Londres dépasse les seuils de pollution annuels dès la première semaine de 2016 : les sites de surveillance, tant dans les quartiers du centre que de la périphérie, ont enregistré des dépassements des seuils horaires de 200 microgrammes de NO<sub>2</sub> par mètre cube 19 fois dans le courant des premières semaines de l'année, alors que le seuil annuel est fixé à 18 infractions au total. Comme signalé précédemment, le Royaume-Uni a enfreint les seuils de pollution européens de NO<sub>2</sub> depuis cinq ans et a par conséquent été forcé de publier un plan d'action afin de redresser la situation, ce qui a donné lieu à la création de Zones à faibles émissions à Birmingham, Leeds, Liverpool, Cardiff et Edinbourg, ainsi qu'une ZFE étendue à Londres.

- 00 -

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Tidde Bresters (Président), Claude Delagneau, Wolfgang Eckel, Peter Edqvist, Carla Fiocchi, Lars Genild, Adalberto Gueli, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářík, Bob Owen, Christos Petridis et Andrew Turner d'EPPA qui travaille avec la Commission.